

Lyon, le 9 juin 2020

La Directrice des études

Madame, Monsieur,

Comme suite à votre candidature au concours d'entrée à l'ENSATT Concepteur-Conceptrice Costume 2020, j'ai le plaisir de vous informer que vous avez satisfait à la première épreuve d'admissibilité 1 constituée par le dossier de recherche. Ce travail sera conservé un an à l'ENSATT. Passé ce délai, il sera remis à votre disposition à l'ENSATT.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des dates des épreuves mentionnées ci-dessous. Les épreuves se dérouleront à l'ENSATT (Cf. plan d'accès ci-joint). L'ENSATT n'assure ni le transport ni l'hébergement ni la restauration des candidats.

Je tiens à vous préciser que cette lettre fait office de CONVOCATION et qu'aucun duplicata ne vous sera envoyé.

Vous devrez obligatoirement :

- présenter l'original de votre carte d'identité nationale ou de votre passeport en cours de validité le jour des épreuves ainsi que cette convocation. Les candidats qui ne seront pas en mesure de justifier de leur identité ne seront pas autorisés à concourir.

**Afin de garantir les règles d'hygiène et de sécurité, merci de vous présenter à l'accueil des candidats 30 minutes avant le début de l'épreuve, muni d'un masque de protection et de votre stylo pour évaluer.**

Admissibilité 2 :

DATE	HORAIRE	DETAIL
09/07/2020	9h00	CCO Epreuve 2 : Expression plastique Durée: 4h
09/07/2020	14h15	CCO Epreuve 3 : Culture artistique Durée: 1h

**Pour l'épreuve d'expression plastique, vous devez apporter votre matériel personnel ainsi que les matériaux dont vous êtes susceptible de vous servir (crayons, feutres, encres, peintures, papiers et matériaux divers etc...). Les techniques à séchage lent, du type peinture à l'huile, ne sont pas autorisées. Pour plus de détails, voir la fiche concours Concepteur-Conceptrice Costume sur [www.ensatt.fr](http://www.ensatt.fr)**

Les résultats seront affichés à l'ENSATT et/ou sur le site de l'école le 09/07/2020 à l'issue des délibérations.

L'affichage des résultats d'admissibilité 2 (avec mention des horaires de passage) tient lieu de convocation pour la phase suivante.

Admission :

DATE	HORAIRE	DETAIL
10/07/20	A parti de 9h00	CCO Epreuve 4 : Entretien Durée : 20 minutes

**Pour cet entretien, vous devez apporter un dossier personnel constitué de travaux personnels faisant état des acquis de votre cursus scolaire, de votre engagement artistique et de vos éventuelles expériences professionnelles ou assimilées.**

Les résultats seront affichés à l'ENSATT le 10/07/2020 à l'issue des délibérations.

Les résultats d'admission figureront également sur le site Internet de l'école : [www.ensatt.fr](http://www.ensatt.fr)

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Les décisions du jury sont souveraines. Aucun commentaire sur leur prestation ne pourra être délivré aux candidats non admis à l'issue du concours.

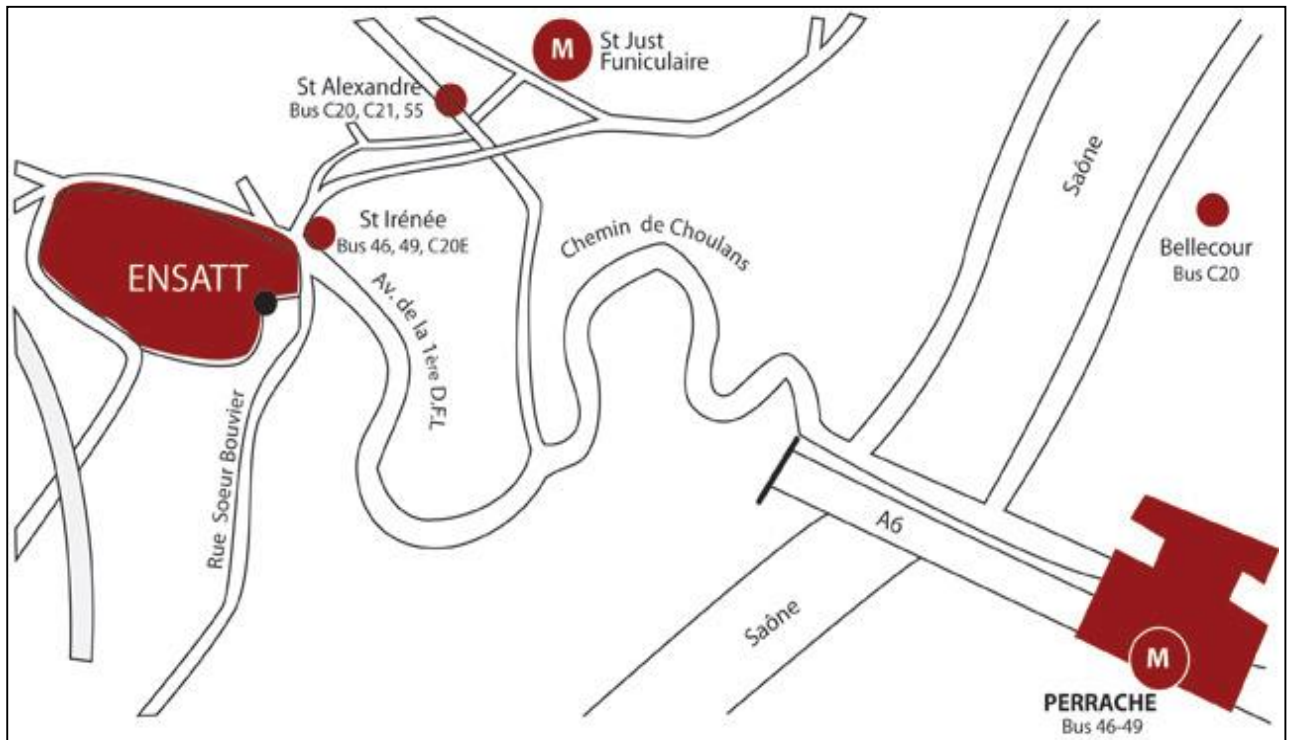
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Géraldine MERCIER



## Accès à l'ENSATT

Lyon 5<sup>e</sup> arrondissement



**En train :** Gare de Lyon Perrache (Lyon, 2<sup>e</sup> arrondissement) puis 15 mn en bus environ

**En bus :** 1) Depuis la gare de Perrache :  
arrêt Saint-Irénée : lignes 46 et 49  
arrêt St-Alexandre : ligne C21

2) depuis la place Bellecour :  
arrêt Saint-Irénée : ligne C20E  
arrêt St-Alexandre : ligne C20

**En funiculaire :**  
arrêt Saint Just : ligne F1

Horaires des bus consulter le site : [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)